

Dans les années 1980, le droit d'auteur était une matière un peu marginale, regardée avec sympathie. L'idée de protéger la création artistique s'imposait alors comme une évidence. Puis Internet est arrivé, et l'on s'est mis à considérer le droit d'auteur avec méfiance de peur qu'il soit un frein à la société de l'information. L'ouvrage s'intéresse à cette évolution. Destiné aux étudiants et aux praticiens, il a pour but de leur donner les moyens de maîtriser de nouvelles questions, désormais au cœur de l'actualité. Après un rappel des notions de base, l'auteur traite de la distribution à la demande d'œuvres sur Internet, y compris des questions de responsabilité et de piratage. Puis il examine en quoi les nouvelles technologies ont été un changement de paradigme pour le droit d'auteur. Il consacre une large place aux solutions préconisées par le groupe de travail AGUR12 et conclut par une appréciation personnelle et des propositions en vue d'une révision législative.

Vincent Salvadé est Directeur général adjoint de SUISA, Coopérative des auteurs et éditeurs de musique. Il est aussi Professeur associé à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et membre du [PI]<sup>2</sup>, le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation de cette Faculté. Le [PI]<sup>2</sup> a pour but l'enseignement et la recherche dans tous les domaines de propriété intellectuelle. Il a été créé en 2012 par Nathalie Tissot, Daniel Kraus et Vincent Salvadé, tous trois professeurs à l'Université de Neuchâtel et praticiens.